

# PLU

Plan Local d'Urbanisme

Tome 7.1

## *Annexes sanitaires*

Commune de Villelaure

Dossier  
d'approbation  
5 juillet 2021

<b>Plan Local d'Urbanisme de la commune de Villelaure</b>	
<b>Nom du fichier</b>	<b>Tome VII – Annexes 7.1 Annexes sanitaires</b>
<b>Version</b>	5 juillet 2021
<b>Rédacteur</b>	Gladys FAUDON
<b>Vérificateur</b>	Véronique HENOCQ
<b>Approbateur</b>	Véronique HENOCQ

## **NOTICE SANITAIRE**

<b>Gestion de la ressource en eau .....</b>	<b>4</b>
<b>Défense incendie .....</b>	<b>9</b>
<b>Gestion de l'assainissement .....</b>	<b>10</b>
<b>Gestion des déchets .....</b>	<b>13</b>

# GESTION DE LA RESSOURCE EN EAU

## Etat des lieux

### Le Syndicat Durance Luberon

L'Établissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) Durance Luberon regroupe 21 communes des 2 cantons de Cheval Blanc et de Pertuis desservant 54 877 habitants en 2017. Les communes membres lui ont transféré leur compétence en matière d'eau potable, dans l'objectif de mettre en commun leurs moyens afin de mener des actions ou d'engager des investissements à moindre coût.

### Son rôle et sa régie intercommunale

Le SIVOM Durance Luberon a une mission de Service Public : il assure les travaux d'investissement nécessaires à la production et à la distribution de l'eau potable ainsi que la gestion directe et l'exploitation des services de l'eau par l'intermédiaire de sa Régie intercommunale. Cette dernière a en charge la production et la distribution d'une eau de qualité conforme à la réglementation, l'entretien des réseaux ainsi que les relations avec les usagers, excepté le recouvrement des factures réalisé par le Trésor Public. Les missions confiées au syndicat Durance Luberon sont :

- Continuité de service 24h/24h et 7 jours sur 7,
- Production et stations : assurer le prélèvement, le traitement et l'acheminement de l'eau,
- Distribution et réseau : assurer en qualité et en quantité l'alimentation en eau potable des abonnés,
- Entretien et exploitation : assurer l'entretien et l'exploitation du réseau et des ouvrages d'eau potable,
- Réalisation des travaux divers (travaux de réparation et travaux neufs),
- Bureau d'accueil et gestion des abonnés : assurer la gestion des abonnés et l'information des usagers du service de l'eau.

*Les 21 communes desservies par le service d'adduction en eau potable de Durance Luberon*



Source : Rapport relatif au Prix et à la Qualité du Service public d'Eau Potable pour l'exercice 2017 – Durance Luberon

## Caractéristiques

La commune de Villelaure fait partie du SIVOM Durance Luberon. L'exploitation du service lui est confiée et ses missions sont les suivantes :

- Le prélèvement en eau brute,
- La protection des points de prélèvement, de production et de distribution,
- Le traitement et la potabilisation,
- Le transport,
- Le stockage,
- La distribution.

### ■ Description technique

#### Ressource

La ressource principale est celle de la Durance. En effet, l'usine du pont de la Durance prélève de l'eau de surface directement dans le lit de la Durance. Les forages de Vidalet et des Iscles prélèvent l'eau directement dans la nappe alluviale de la Durance.

#### Sites et production

Durance Luberon possède trois sites de production d'eau potable à partir desquels est assurée l'alimentation des 21 communes membres :

- L'Usine de Pont de Durance, située sur la commune de Pertuis : unité de traitement d'eau de surface de type physio-chimique. Volume de production : 1 317 414 m<sup>3</sup>,
- Le champ de captages de Vidalet, située sur la commune de Pertuis : constitué de plusieurs forages, à faible profondeur, pompant l'eau de la nappe de la Durance. Volume de production : 2 834 363 m<sup>3</sup>; DUP avec instauration de périmètres de protection du 03 novembre 2000,
- Le champ de captage des Isles, situé sur la commune de Mérindol : constitué de deux forages, à faible profondeur, pompant l'eau de la nappe de la Durance. Volume de production : 426 065 m<sup>3</sup>; DUP avec périmètres de protections du 13 mai 1997.

Volume de production totale : 4 577 842 m<sup>3</sup>

La commune est alimentée par deux canalisations de transit en provenance de Pertuis (station de pompage du Vidalet).

#### Traitement et potabilisation

Le forage de Vidalet pompe l'eau de la nappe alluviale de la Durance qui nécessite une simple chloration avant l'envoi de l'eau dans le réservoir de St Sépulcre, sur la commune de Pertuis.

#### Transport et stockage

15 stations de pompage et surpresseurs assurent la distribution de l'eau potable sur l'ensemble du territoire syndical. 19 réservoirs permettent de stocker et de distribuer l'eau potable.

#### Réseau

En 2017, le réseau totalisait 691,31 km de réseau. Celui de Villelaure comptait 28,806 km et dessert toutes les zones urbanisées sur le territoire communal.

### ■ Consommation et usagers

Les données suivantes sont issues du compte rendu technique et financier du Syndicat Durance Luberon pour l'exercice 2017 : La commune compte 3492 habitants dont 1347 abonnés eau. Celui du réseau total comptabilisait 25449 abonnés.

### **Performance du réseau**

La qualité de l'eau distribuée par Durance Luberon reste une eau potable de très bonne qualité depuis de nombreuses années et est conforme à la réglementation.

Un dépassement de la référence de qualité sur le seul paramètre Fer a été identifié sur un réseau privé après compteur. Le contrôle interne réalisé le jour même sur le réseau ne prévoyait pas l'analyse de ce paramètre. L'analyse de contrôle réalisée les jours qui ont suivi n'a pas relevé de nouveau dépassement. Les résultats de cette nouvelle analyse n'ayant pas été adressés à l'ARS, la non-conformité a été maintenue.

### **Fonctionnement du réseau**

Compte-tenu des caractéristiques du réseau Durance Luberon, de la densité de population desservie sur le territoire du Syndicat, les services de l'Etat (DDT) le classent comme un « réseau semi urbain ».

Le réseau de distribution a un rendement supérieur au seuil fixé par le décret du 27 janvier 2012 et se situe à 85,6% en 2017.

→ *Rapport relatif au Prix et à la Qualité de l'Eau Potable pour l'exercice 2017 – Durance Luberon*



DEPARTEMENT DE VAUCLUSE

**Direction de l'Urbanisme**  
Service des Permis de Construire  
11, rue de la République  
13000 Aix-en-Provence  
Téléphone: 04 91 76 11 00 - Télécopieur: 04 91 76 11 00

COMMUNE DE VILLELAURE  
PLAN D'AMÉNAGEMENT D'URBANISME



N°	13072010
Adresse	11, rue de la République 13000 Aix-en-Provence
Mail	direction@villelaure.fr

**LEGÈNDE**

- Contour
- Réseaux
- Zones d'habitat individuel
- Zones d'habitat collectif
- Zones d'habitat individuel

## Prévisions

Le Schéma Directeur d'Eau Potable réalisé en 2011 a permis d'analyser les évolutions des dernières années et d'anticiper les besoins futurs.

Les volumes disponibles actuellement sont suffisants pour alimenter les communes du syndicat. Toutefois, les projets d'ouverture à l'urbanisation des nouveaux secteurs, devront être conditionnés à la mise en service de la nouvelle ressource.

Malgré le potentiel de la ressource de Durance Luberon permettant de répondre aux besoins actuels et futurs de son territoire en matière d'eau potable, le syndicat s'est engagé à mener une réflexion pour la diversification et la sécurisation de la ressource.

Le captage de Vidalet bénéficie d'une déclaration d'utilité publique avec instauration des périmètres de protection du 3 novembre 2000. Le SIVOM Durance Luberon a également relancé les procédures d'autorisation de la prise d'eau en Durance ainsi que de la station de production d'eau potable de Pertuis.

En 2014, une pollution a conduit à diminuer fortement le pompage des captages de Vidalet, nécessitant la remise en service de la prise d'eau du canal.

En septembre 2015, le SIVOM a remis en service le forage des Iscles situé sur la commune de Mérindol et a signé le 22 décembre 2015 une convention permettant l'augmentation des prélèvements en Durance. Parallèlement, le SIVOM Durance Luberon cherche de nouvelles ressources depuis le 1<sup>er</sup> trimestre 2015.

Cette situation montre la vulnérabilité de la sécurisation de l'alimentation en eau du réseau public sur l'ensemble des communes du SIVOM et l'urgence à rechercher une nouvelle ressource en eau potable et à mettre à jour le schéma directeur d'alimentation en eau potable.

Toutefois, au vu des prévisions retenues et des capacités de production des ressources pour les zones urbanisables ouvertes, l'augmentation des besoins en eau potable pourra être assurée.

# DEFENSE INCENDIE

## Etat des lieux

La défense extérieure contre les incendies (DECI) est assurée par un réseau de distribution qui alimente au total 33 points d'eau incendie (PEI). La dernière vérification des hydrants par le SDIS Vaucluse a été réalisée en janvier 2019 dans la commune de Villelaure

### Cadre réglementaire

Les textes règlementaires en vigueur sur ce sujet sont :

- Le décret n°2015-235 du 27 février 2015 relatif à la défense extérieure contre l'incendie ;
- Le référentiel national de DECI.

Du point de vue de la performance des hydrants, le principe à retenir est une nouvelle approche de conception de la DECI définie par l'analyse des risques, en les définissant comme suit :

- Risques courants, dans les zones composées majoritairement d'habitations, répartis en :
  - o Risques courants faibles pour les hameaux, écarts... ;
  - o Risques courants ordinaires pour les agglomérations de densité moyenne ;
  - o Risques courants importants pour les agglomérations à forte densité.
- Risques particuliers dans les autres zones (zones d'activités, bâtiments agricoles...).

→ *Les quantités d'eau de référence et le nombre de points d'eau incendie (PEI) sont ainsi adaptés à l'analyse des risques.*

Valeurs indicatives pour les risques courants :

- Faibles : quantité d'eau et durée adaptée en fonction de la nature du risque à défendre, avec un minimum 30 m<sup>3</sup> utilisables en 1 heure ou instantanément ;
- Ordinaires : à partir de 60 m<sup>3</sup> utilisables en 1 heure ou instantanément et jusqu'à 120 m<sup>3</sup> utilisables en 2 heures ;
- Importants : à partir de 120 m<sup>3</sup> utilisables en 2 heures ou instantanément avec plusieurs sources, au cas par cas.

C'est le schéma communal ou intercommunal de défense extérieure contre l'incendie (article R. 2225-5 et 6 du CGCT) qui va analyser les différents risques présents sur tout le territoire de la commune ou de l'intercommunalité.

### Contrôle des hydrants

La commune est couverte par 33 points d'eau incendie (4 bornes incendie, 27 poteaux incendie, 2 non classés). La vérification des hydrants en janvier 2019 a mis en évidence que 8 poteaux présentaient un débit inférieur à la norme requise de 60m<sup>3</sup> pendant 2 heures. Tous les hydrants sont en bon état de fonctionnement malgré la non-conformité de 4 d'entre eux au regard de leur manque d'entretien général.

## Prévisions

La nouvelle réglementation n'établit plus de seuils de conformité générique sur les débits et/ou les pressions minimum à délivrer et le nombre de points d'eau. Les capacités de mise à disposition doivent être fixées dans un Schéma de DECI qui tiendra compte des évolutions de la répartition de l'urbanisation prévues dans le PLU. Les futures zones d'extension urbaine nécessiteront un développement de ce réseau et l'intégration des contraintes réglementaires associées pour assurer la protection des biens et des personnes face aux risques d'incendies (distance entre chaque hydrant, etc...).

# GESTION DE L'ASSAINISSEMENT

## Etat des lieux

### Délégation de la compétence assainissement

L'exploitation du service d'assainissement est confiée au SIVOM Durance Luberon qui a pour missions :

- La collecte et le transport des eaux usées domestiques et non domestiques,
- L'épuration des eaux usées domestiques et non domestiques,
- L'entretien et l'exploitation des systèmes d'assainissement des communes,
- La réalisation des travaux neufs.

La commune possède un système d'assainissement :

- De type collectif, dans le centre village et les quartiers périphériques,
  - De type autonome dans les secteurs. Le nombre d'installations d'assainissement non collectif recensés en 2017 par le SIVOM Durance Luberon d'élève à 565.
- Assainissement collectif

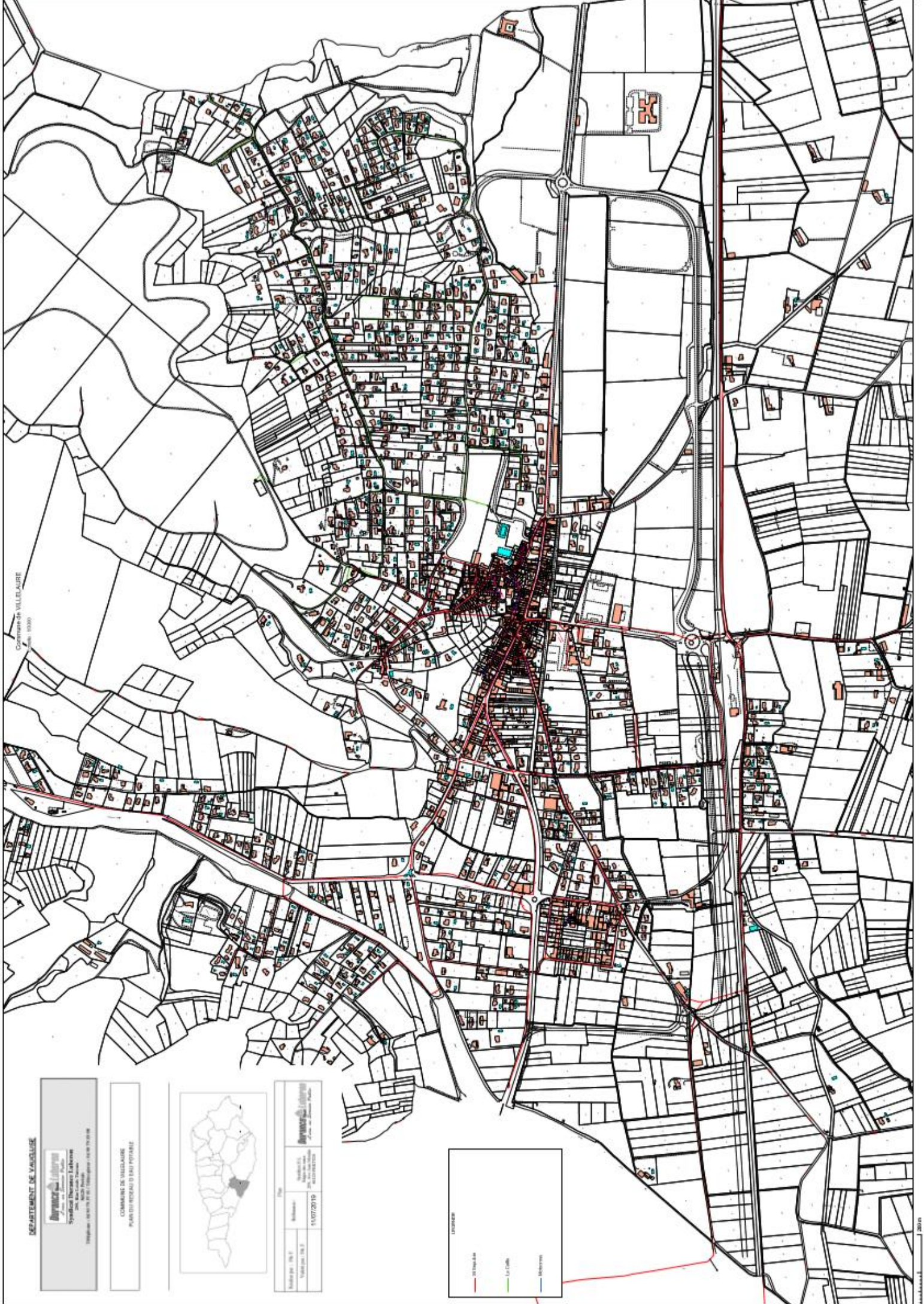
La commune possède un réseau d'eaux usées de 11 274 ml. Sa particularité est d'être de type unitaire à 95%.

En 2011, le rejet d'eau usée s'établit à 150L/hab/jour.

Lorsque le Schéma Directeur d'Assainissement fut établi, la population s'élevait à 3 167 habitants. Le nombre d'abonnés raccordés à l'assainissement collectif était de 788 en 2011, soit une population estimée à environ 2049 personnes raccordées au réseau d'assainissement.

En 2017, le nombre d'abonnements à Villelaure est de 972 contre 949 en 2016 soit une augmentation de 2,37% en un an (source : *Rapport annuel 2017 relatif au Prix et à la Qualité du Service Public d'assainissement collectif*).

→ Porter à Connaissance – Révision du POS – Commune de Villelaure – Préfet du Vaucluse



Commune de VALLAURIS  
N° 06 000

DEPARTEMENT DE VALLAURIS

**Agence d'Urbanisme**  
Société d'Urbanisme Vallauris  
204, Rue de la Poste  
Téléphone : 06 83 76 11 11 - Télécopieur : 06 83 76 11 08

COMMUNE DE VALLAURIS  
PARTI PARTICIPANT AU PROJET



Projet	Urbanisme
Adresse	204, Rue de la Poste
Urbanisme	15/07/2019

**LEGENDE**

- 30000 km
- La Poste
- Réseaux

#### ■ Assainissement non collectif

Pour l'assainissement non collectif, le Syndicat Durance-Luberon assure :

- Le contrôle périodique des installations d'assainissement non collectif tous les 8 ans,
- Le diagnostic des installations d'assainissement non collectif dans le cadre de vente de biens immobiliers,
- Le contrôle de bonne conception des installations d'assainissement non collectif neuves ou à réhabiliter,
- Le contrôle de bonne exécution des travaux de réalisation des installations d'assainissement non collectif neuves ou réhabilitées,
- Le contrôle de bonne exécution bis.

En 2017, la commune de Villelaure compte au total 656 installations d'assainissement non collectif contre 561 en 2016 (Source : Rapport de 2017 du Prix & Qualité du Service Public – Service de l'Assainissement). Cette faible élution exprime la mise hors service d'installations autonomes pour faire suite à une extension du réseau d'assainissement collectif.

#### ■ La station d'épuration

La station d'épuration actuelle a été construite par la société SAUR entre 1993 et 1994 et mise en service à partir de décembre 1994. Son exploitation est assurée par la régie du Syndicat Durance Luberon. Elle utilise le procédé de boues activées compacte.

La station d'épuration a une capacité nominale de 2700 équivalents habitants - 456 m<sup>3</sup>/j.

L'unité a été déclarée conforme par les services de l'Etat au titre de l'année 2016. Les données d'auto-surveillance 2017 indiquent des performances épuratoires globalement satisfaisantes.

**Définition « équivalent-habitat » :** pollution domestique rejetée par un habitant pendant 24 heures. DBO<sub>5</sub> : demande biologique en oxygène à 5 jours ; DCO : demande chimique en oxygène ; MES (matières en suspension).



## Prévisions

### Enjeux

- La lutte contre les eaux parasites,
- La limitation des déversements par temps de pluie,
- Amélioration du système d'assainissement,
- Renouvellement du système d'épuration.

### Projets / Réalisation

Une réflexion est portée sur la capacité de la STEP à répondre aux besoins de la nouvelle population, c'est pourquoi un secteur est dédié à son agrandissement.

# GESTION DES DECHETS

## Etat des lieux

### Encadrement réglementaire

La gestion des déchets est encadrée, dans le Vaucluse, par les documents suivants :

- Le plan départemental d'élimination des déchets ménagers et assimilés approuvé par arrêté préfectoral du 24 mars 2003,
- Le plan départemental de gestion des déchets du bâtiment et des travaux publics approuvé le 17 avril 2002,
- Le plan régional d'élimination des déchets industriels spéciaux (PREDIS) adopté par arrêté du préfet de région le premier août 1996.

### La compétence déchets en partie prise par le SIECEUTOM

Le SIECEUTOM, créé en 1973 est la construction et l'exploitation d'une unité de traitement des ordures ménagères auquel trois collectivités ont délégué la compétence traitement. Il s'agit des communautés d'agglomération et de communes suivantes :

- Luberon Monts de Vaucluse – LMV
- Pays des Sorgues et Monts de Vaucluse – CCPSMV
- Territoriale Sud Luberon – COTELUB

Le syndicat est donc en charge du traitement des ordures ménagères résiduelles et des emballages ménagers issus de la collecte sélective de 26 communes dont Villelaure, soit une population de plus de 80 000 habitants en 2018.

Le siège du Syndicat est à la mairie de l'Isle sur la Sorgue depuis 2001. Les bureaux administratifs sont à Cavaillon.

### Une production des ordures ménagères résiduelles en légère hausse sur l'intercommunalité

COTELUB a collecté en 2018 près de 5886 tonnes d'ordures ménagères résiduelles soit une augmentation de 5,46% par rapport à 2017, en lien avec l'augmentation de la population.

En moins de 10 ans, la collecte a diminué de près de 3%.

### Une collecte sélective en légère hausse sur l'intercommunalité

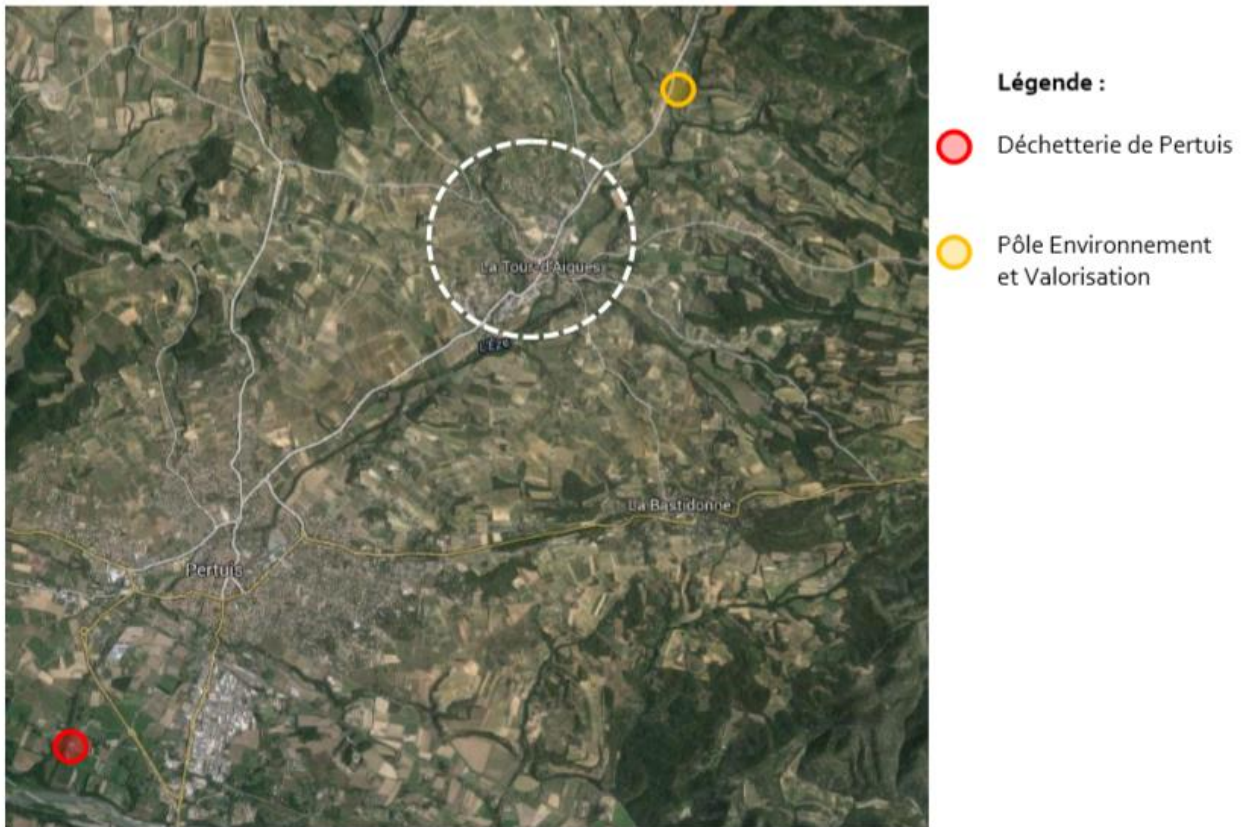
Les trois communautés collectent les emballages ménagers, le verre et les journaux-revues-magazines (JRM). COTELUB observe une augmentation de 102 tonnes en 2018 par rapport à 2017. Il s'agit d'une croissance progressive équivalente à celle des années précédentes.

### Les déchetteries

Les déchetteries les plus proches étaient jusqu'il y a peu de temps celles de Pertuis et de Vaugines. Toutefois, un «Pôle Environnement et Valorisation» a été construit sur le territoire de la Tour d'Aigues, au lieu-dit « Le Revès Sud ».

Localisation de la déchetterie de Pertuis et du Pôle Environnement et Valorisation à la Tour d'Aigues

Source : G2C Territoires



## Prévisions

Le PLU prévoit l'augmentation de 619 habitants supplémentaires sur la période 2015-2030, soit environ 41 habitants par an, donc une augmentation de la population progressive. La gestion intercommunale de déchets devra prévoir une capacité de stockage et de traitement en conséquence.

La commune est dotée de nombreux conteneurs de tri sélectif dispersés sur le territoire, elle est à même de pouvoir assurer une qualité de la gestion des déchets pour une augmentation de la population.

# ANNEXES

MAIRIE DE VILLELAURE								
ARRIVEE								
LE 17 MARS 2021								
Maire	SB	HG	AA	ND	MJ	NC	Adjoint	Copie
X	X							

Pertuis, le mercredi 17 mars 2021

**Monsieur Le Maire**

Hôtel de ville

Place du Général de Gaulle

Avenue Jean Moulin

**84530 VILLELAURE**

**Vos réf :** JLR/SB

**Nos réf :** CS/AV/NE-2020-synthèse STEPvill

**Objet :** Demande de note de synthèse Capacité STEP – PLU de Villelaure

**Dossier suivi par :** Nicolas ESCANDE - [nicolas.escande@duranceluberon.fr](mailto:nicolas.escande@duranceluberon.fr)

Tel : 04.90.79.95.06

Monsieur Le Maire,

Vous nous avez saisis, par courrier du 23 décembre 2020, quant à la capacité de la station d'épuration (STEP) à répondre au développement prévu dans le Plan Local d'Urbanisme (PLU) de votre Commune. A ce titre, vous souhaitez une note de synthèse justifiant cette capacité.

La réflexion menée sur la capacité résiduelle de la station d'épuration existante s'est appuyée sur les charges hydrauliques (Débit entrée de STEP) et les charges organiques brutes (COB) réceptionnées par l'unité.

Tout d'abord, l'Arrêté Préfectoral DDT-SEEF-2017-129, abrogeant celui du 09/06/1993, rappelle les données techniques de dimensionnement de la STEP. Ce dernier prévoit, à charge nominale, une COB de 162 Kgs de DBO5 pour un débit de 450 m3/J.

Pour pouvoir en déduire la capacité résiduelle de la station d'épuration, nos services ont tout d'abord confronté les données de dimensionnement aux charges réelles reçues par l'unité sur ces deux paramètres. Cette réflexion a également été étendue sur plusieurs années dans le cadre de l'auto-surveillance règlementaire de l'usine. Enfin, l'étude prend également en considération les données de fonctionnement par temps de pluie, situation considérée comme la plus défavorable.

Ainsi, nous vous prions de bien vouloir trouver ci-joint, la note technique de synthèse du fonctionnement de la STEP.

Il ressort de cette étude que la station d'épuration de la Commune n'atteint pas sa capacité nominale sur l'ensemble des indicateurs étudiés. Il apparait que la STEP est mobilisée à hauteur de 64% seulement, ce qui représente une capacité résiduelle comprise en 800 EH et 1000 EH soit de 375 à 486 habitations sur la base de 2.2EH/Habitation.

**Votre service public de l'eau**

Syndicat Durance Luberon

siège  
99, Rue Louis Turcan - BP 87 - 84120 PERTUIS  
Tél. 04 90 79 37 01 - Email : [contact-syndicat@duranceluberon.fr](mailto:contact-syndicat@duranceluberon.fr)  
VA Intracom : FR 19 200 078 863 - SIREN 200 078 863

Pour plus d'informations :  
[www.duranceluberon.fr](http://www.duranceluberon.fr)

MEMBRE DE FFE

**Régie Eau et Assainissement**

109, Avenue Jean Moulin - CS 60090 - 84120 PERTUIS  
Tél. 04 90 79 06 95  
Email : [contact-regie@duranceluberon.fr](mailto:contact-regie@duranceluberon.fr)



En conclusion, la STEP est capable d'absorber la charge totale créée par la densification de la Commune, issue de la validation du PLU.

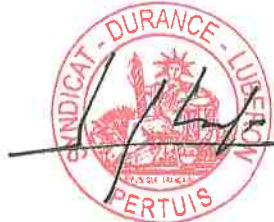
Nous vous rappelons, par ailleurs, que cette unité a été déclarée conforme en 2019 dans le cadre du suivi réglementaire réalisée par la DDT. Les données d'auto-surveillance de l'année 2020, transmises à la DDT pour analyse, devraient aboutir sur une nouvelle conformité au titre de l'année 2020.

Enfin, nous vous informons qu'un marché public pour la mise à jour des schémas directeur d'assainissement, à l'échelle du territoire du Syndicat Durance Luberon va être prochainement lancé.

Nous restons à votre disposition pour tout complément d'information.

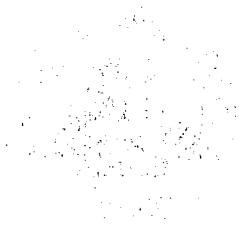
Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de nos salutations distinguées.

**Le Président,**  
Henri LAFON



Pièce Jointe : Synthèse de fonctionnement de la Station d'Épuration

9



# Durance Luberon

*L'eau, un Service Public*

## COMMUNE DE VILLELAURE :



## **SYNTHESE DE FONCTIONNEMENT DE LA STATION D'EPURATION**



# Table des matières

<b>PREAMBULE .....</b>	<b>3</b>
1- <b>DONNEES GENERALES DU PROJET DE 1994.....</b>	<b>4</b>
2- <b>DONNEES ANALYTIQUES ACTUELLES SUR LA STEP .....</b>	<b>5</b>
2.1 . <b>DONNEES DE BASE.....</b>	<b>5</b>
2.2 . <b>RAPPEL DES CHARGES REÇUES PAR L'UNITE .....</b>	<b>5</b>
3- <b>CAPACITE RESIDUELLE DE LA STEP .....</b>	<b>8</b>
3.1 . <b>AMELIORATIONS APORTEES A LA STEP : .....</b>	<b>8</b>
3.2 . <b>REFLEXION SUR LA CAPACITE RESIDUELLE DE LA STEP : .....</b>	<b>8</b>
3.2.1 <b>Etude par temps sec :.....</b>	<b>9</b>
3.2.2 <b>Etude par temps de pluie .....</b>	<b>10</b>
3.3 . <b>CONCLUSION :.....</b>	<b>10</b>
4- <b>ANNEXE 1.....</b>	<b>11</b>

## PRÉAMBULE

Durance Luberon assure la compétence « Assainissement » sur tout ou partie de territoire de 3 Intercommunalités. La Métropole Aix-Marseille-Provence pour la Commune de Pertuis, la Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse pour 4 Communes (Lauris, Puyvert, Puget sur Durance et Mérindol) ainsi que les 16 Communes de la Communauté des Communes COTELUB dont la Commune de Villelaure fait partie.

A ce titre, Durance Luberon, effectue l'entretien et la gestion des installations de traitement et de transport des eaux usées pour la Commune de Villelaure. Cette unité a fait l'objet d'une récente amélioration puisqu'une file « boues » est maintenant en place et fonctionnelle.

Le rapport de l'enquête publique effectuée, en vue de la révision du PLU de la Commune demande une précision sur la capacité de l'unité de dépollution des eaux usées domestiques desservant le village, à absorber le nouveau flux induit par la validation du PLU présenté.

Cette étude visera à déterminer la capacité résiduelle de l'unité.

Aussi cette étude se décompose en 3 parties :

- 1 - DONNEES GENERALES DE LA CONCEPTION DE BASE
- 2 - DONNEES ANALYTIQUES ACTUELLES SUR LA STEP
- 3 - CAPACITE RESIDUELLE DE LA STEP

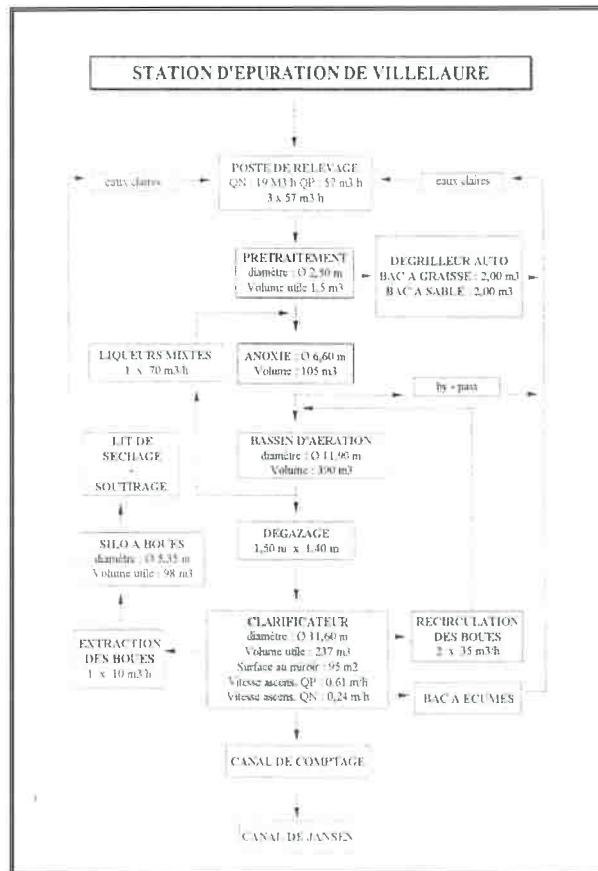
# 1-DONNEES GENERALES DU PROJET DE 1994

La station d'épuration se situe sur la parcelle N° 796 section E au Sud de la Commune, en bordure du canal d'irrigation de Janson, exutoire des eaux traitées.

La station d'épuration a été construite et autorisée par Arrêté Préfectoral en date du 1er Juin 1993.

En 1993, les données de conception de l'ouvrage fixent sa capacité pour une population estimée de 3 000 équivalents habitants (EH).

Dans ce système biologique à long temps de séjour et à forte minéralisation des boues, un degré d'épuration élevé (90,04 % en moyenne mensuelle) est atteint sur la C.O.B pour un niveau de rejet demandé de type e NGL1.



Synoptique de la STEU V1.0

Villelaure le 6 janvier 1994

NOTE DE CALCUL

vre1

RAPPEL DES DONNEES DE BASE

DONNEES	UNITES	
Population	eq/hab	3000

Vol eaux usées par temps sec / jour	m3/j	450
Débit horaire	m3/h	19
Débit de pointe	m3/h	57
Charge admise en DBO5	kg/j	162
Charge admise en DCO	kg/j	
Charge admise en MEST	kg/j	180
Charge admise en azote total	kg/j	30
Charge admise en phosphore	kg/j	

Concentration de l'influent :

en DBO5	mg/l	360
en DCO	mg/l	
en MEST	mg/l	400

Niveau de rejet retenu sur 24H :

en DBO5	mg/l	20
en MEST (2H)	mg/l	30
en DCO	mg/l	90
en NTK (azote Kjeldahl)	mg/l	8
en NGL (N-NO3 plus N-NO2)	mg/l	12
en phosphore	mg/l	

Rendement à obtenir sur :

DBO5	%	94
NTK	%	
P	%	

Données de référence

Dans le cadre de l'amélioration du fonctionnement de cette unité, le Syndicat Durance Luberon a créé une filière boue avec mise en place d'une déshydratation mécanique.

Cette modification a fait l'objet d'un nouvel Arrêté Préfectoral (N°DDT-SEEF-2017 du 9 Mars 2017) venant ainsi abroger celui de 1993.

Ce nouvel arrêté fixe et confirme le dimensionnement de la station d'épuration ainsi :

- Débit de référence par temps sec : 450 m3/J soit 3 000 EH
- Capacité Nominale en Charge Organique Brute (DBO5) : 162 Kg/J (ou 360mg/L) soit 2 700 EH

C'est à partir de ces données et des charges réellement reçues par l'unité que sera estimée la capacité résiduelle de cette dernière.

## 2-DONNEES ANALYTIQUES ACTUELLES SUR LA STEP

### 2.1. Données de base

STEP	VILLELAURE
MAITRE D'OUVRAGE	SYNDICAT DURANCE LUBERON
EXPLOITANT	SYNDICAT DURANCE LUBERON
CODE STEP	060984147002
DATE DE MISE EN SERVICE	01/01/1994
CAPACITE NOMINALE	3 000 EH (hydraulique) 2 700 EH (organique)
MILIEU RECEPTEUR	Fossé LE JANSON
TYPE DE TRAITEMENT	BOUES ACTIVEES



001-Bassin d'Aération



002-File Boue

Avec la création et la mise en service de la filière boue, on observe une nette amélioration de la gestion du process et de la maîtrise du taux de boues en aération. Les cycles d'aération et le fonctionnement de la recirculation sont parfaitement adaptés à la situation actuelle.

### 2.2. Rappel des charges reçues par l'unité

#### Charges hydrauliques et polluantes reçues en 2019 (en kg/j)

<b>TOTAL DES CHARGES ENTRANTES en kg/j et Débit en m3/J</b>		
MOIS DE L'ANNEE n-2	Débit	DBOnd
JANVIER	220	107
FEVRIER	216	75
MARS	249	78
AVRIL	271	93
MAI	279	77
JUIN	275	174
JUILLET	285	125
AOÛT	256	40
SEPTEMBRE	282	60
OCTOBRE	253	66
NOVEMBRE	337	95
DECEMBRE	326	61
<b>MOYENNE</b>	<b>271</b>	<b>87</b>

**Pour l'année 2019 :**

La Charge hydraulique moyenne reçue en entrée de station d'épuration est de 271 m<sup>3</sup>/j

La Charge Organique brute moyenne reçue en entrée de station d'épuration 87 Kg/j

Au titre du contrôle règlementaire effectué par les service de la DDT , la Station d'épuration de la Commune de Villelaure a été déclarée conforme pour l'année 2019 ( cf Annexe-1 )

**Charges hydrauliques et polluantes reçues en 2020 (en kg/j)**

<b>TOTAL DES CHARGES ENTRANTES en kg/j et Débit en m<sup>3</sup>/J</b>		
<b>MOIS DE L'ANNEE n-1</b>	<b>Débit</b>	<b>DBOnd</b>
JANVIER	227	62
FEVRIER	220	78
MARS	265	65
AVRIL		
MAI	246	151
JUIN	238	88
JUILLET	193	79
AOÛT	204	46
SEPTEMBRE	298	98
OCTOBRE	242	62
NOVEMBRE	256	94
DECEMBRE	260	101
<b>MOYENNE</b>	<b>242</b>	<b>84</b>

**Pour l'année 2020 :**

La Charge hydraulique moyenne reçue en entrée de station d'épuration est de 242 m<sup>3</sup>/j

La Charge Organique brute moyenne reçue en entrée de station d'épuration 84 KgDBO5/j

Il est à noter qu'en remplacement du bilan d'avril (confinement COVID) 2 bilans ont été effectués en juin.

Les données d'auto-surveillance de l'année 2020, transmises à la DDT pour analyse, devrait aboutir sur une nouvelle conformité au titre de l'année 2020.

Les charges reçues sont stables d'une année sur l'autre.

Traduction des charges reçues en équivalent habitant EH sur les cinq dernières années :

## SYSTÈME DE TRAITEMENT VILLELAURE SYNTHESE CHARGES ENTRANTES

**NB: charges nominales:** 450 M3/j 162 KgDBO5/j 3 000 EH

Paramètres	Année 2020		Année 2019		Année 2018		Année 2017		Année 2016	
	Volume	DBO	Volume	DBO	Volume	DBO	Volume	DBO	Volume	DBO
Charges reçues en Kg/jour		84,00		87,00		93,00		83,00		82,00
Charge en EH		1 555		1 611		1 722		1 537		1 519
Volumes en m3/jour	242,..		271,00		294,00		291,00		272,00	
Charge en EH	1 613		1 807		1 960		1 940		1 813	

Ainsi, sur l'année 2020, le facteur limitant en moyenne journalière annuelle est le débit d'eaux usées entrant sur l'unité. Donc la charge entrante représente 53,77% de la charge nominale.

Il en est de même, pour l'année 2019; le facteur limitant, charge hydraulique représente 60,23% de la capacité nominale.

Par ailleurs, ce même facteur est considéré comme le plus limitant pour les autres années sans jamais dépasser les 70% de la capacité nominale de la STEU.

## 3-CAPACITE RESIDUELLE DE LA STEP

### 3.1. Améliorations apportées à la STEP :

Afin d'assurer la pérennité de la Station d'Épuration, d'en améliorer et d'en maîtriser son fonctionnement pour répondre favorablement aux obligations réglementaires en termes d'exploitation, d'extraction des boues produites et de qualité du rejet, le Syndicat Durance Luberon a mis en œuvre une filière boue par déshydratation mécanique.

Les boues produites sont ensuite acheminées vers un site de traitement et valorisation agréée afin de devenir du Compost normé.

### 3.2. Réflexion sur La capacité résiduelle de la step :

Les perspectives d'évolutions de la Commune sont raisonnées tant en matière d'habitats que d'activités professionnelles.

Les perspectives hors logement qui sont quelques commerces ou autres ( à préciser ) feront l'objet d'une étude particulière voire d'un arrêté d'autorisation de rejet dans le réseau de collecte des eaux usées domestiques.

La station d'épuration actuelle peut répondre à l'urbanisation de la Commune de Pertuis car elle ne fonctionne pas à sa capacité maximale et la capacité résiduelle de la station peut répondre favorablement à cette évolution. En effet, sur les bases des ratios introduits par la réglementation et présenté dans le tableau suivant, le flux supplémentaire généré n'aura pas d'impact significatif sur la station d'épuration :

Bâtiment ou complexe	Nombre d'équivalent-habitant (EH)
Habitation	2.2 EH
Usine, atelier	1 ouvrier = 1/2 EH
Bureau	1 employé = 1/3 EH
École sans bains, douche ni cuisine (externat)*	1 élève = 1/10 EH
École avec bains sans cuisine (externat)*	1 élève = 1/5 EH
École avec bains et cuisine (externat)*	1 élève = 1/3 EH
École avec bains et cuisine (internat)*	1 élève = 1 EH
Hôtel, pension*	1 lit = 1 EH
Camping – emplacements de passage	1 emplacement = 1,5 EH
Camping – emplacements résidentiels	1 emplacement résidentiel = 2 EH
Caserne	1 personne (prévue) = 1 EH
Restaurant*	1 couvert servi = 1/4 EH Nbre EH = 1/4 EH x nombre moyen de couverts servis chaque jour
Théâtre, cinéma, salle de fêtes, débits de boissons	1 place = 1/30 EH
Plaine de sport*	1 place = 1/20 EH
Home, centre spécifique de soins, prisons*	1 lit = 1,5 EH

Ainsi, le tableau suivant est la synthèse du résiduel de la steu de Villelaure. Les données sont prises sur cinq ans afin d'identifier l'évolution des flux réceptionnés par cette dernière.

### 3.2.1 Etude par temps sec :

Paramètres	SYNTHESE CHARGES RESIDUELLES											
	Année 2020		Année 2019		Année 2018		Année 2017		Année 2016			
	Volume	DBO	Volume	DBO	Volume	DBO	Volume	DBO	Volume	DBO		
Charges reçues en Kg/jour		84		87		93		291		272		82
Charge en EH		1 555		1 611		1 722		1 910		1 813		1 519
Résiduel		1 145		1 089		978		1 060		1 187		1 181
Volumes en m3/jour	242		271		294							
Charge en EH	1 613		1 807		1 960							
Résiduel	1 387		1 193		1 040							

Partant du paramètre le plus défavorable, pour l'année 2020, c'est-à-dire le débit entrant sur la step nous évaluons la capacité résiduelle de la steu. En appliquant l'indice INSEE d'occupation des foyers (soit 2.20 pers/foyer) sur les 1 387 EH nous obtenons 630 habitations.

Nous sommes dans les conditions les moins défavorables puisque le raisonnement est fait par temps sec, c'est-à-dire qu'aucune eau parasite ne vient s'ajouter en entrée de steu.

### **3.2.2 Etude par temps de pluie**

Afin d'avoir une vision du fonctionnement par temps de pluie, une campagne de mesure a été réalisée en Décembre 2019.

La charge hydraulique due aux Eaux Claires Parasite Météoriques a ainsi pu être estimée à 54 m<sup>3</sup>/J pour un cumul de pluie de 244 mm.

Ainsi, cet apport d'eaux claires parasites porte le débit nominal moyen en entrée de station ( 271 m<sup>3</sup>/j ) est porté à 325 m<sup>3</sup>/j.

En conséquence, sur la paramètre charge hydraulique, la capacité résiduelle de la station par temps de pluie est estimée à 125 m<sup>3</sup>/j.

Sur la base des ratios règlementaires, 150l/EH/jours, la capacité résiduelle est de l'ordre de 833 EH soit environ 380 Habitations.

Il est à noter que les travaux réalisés depuis quelques années par la Commune pour la mise en place d'un réseau séparatif par la mise en œuvre d'une réseau pluvial en lieu et place du réseau unitaire existant, permettent de diminuer l'apport d'eaux claires parasites par temps de pluie sur la Station d'épuration.

### **3.3. CONCLUSION :**

**L'unité d'épuration des eaux usées domestiques issue de la Commune de Villelaure est capable d'absorber la charge totale créée par la densification de la Commune, issue de la validation du PLU.**

En effet, la charge organique brute mesurée en entrée de step est stable sur les 5 dernières années et représente environ 55% de la capacité nominale de la steu.

De même la charge hydraulique arrivant sur la steu, bien que non linéaire varie autour de la valeur de 289 m<sup>3</sup>/j. ce qui représente environ 65% du débit de référence.



## 4- ANNEXE 1

Conformité STEP 2019.



PREFET DE VAUCLUSE

RECU 21 OCT. 2019

direction  
départementale des  
territoires

Avignon, le 17 OCT. 2019

Monsieur le Président  
Syndicat Duranc Luberon  
299 Rue Louis Turcan  
BP 87  
84 123 PERLEUIS

**Objet :** Conformité 2018 Agglomérations d'assainissement de plus de 2000 EH  
Rapport de Manquement Administratif

**Affaire suivie par :** Françoise BEAUMONT / Frédéric GUENDE  
Service Eau Environnement Forêt  
Unité Eaux Souterraines, Assainissement  
et Procédures Administratives  
tél. : 04 88 17 85 70 / 04 88 17 85 88  
courriel : [francoise.beaumont@vaucluse.gouv.fr](mailto:francoise.beaumont@vaucluse.gouv.fr)  
[frederic.guende@vaucluse.gouv.fr](mailto:frederic.guende@vaucluse.gouv.fr)

Monsieur le Président,

Conformément à la directive Eaux Résiduaires Urbaines (ERU) du 21 mai 1991, à l'arrêté ministériel du 21 juillet 2015, fixant les prescriptions minimales applicables à la collecte, au transport, au traitement des eaux usées des agglomérations d'assainissement et à l'acte administratif préfectoral d'autorisation, le service de police de l'eau de la direction départementale des territoires de Vaucluse effectue annuellement le contrôle de la conformité du système de collecte et de traitement du système d'assainissement des agglomérations.

Cette conformité est établie en fonction des données d'autosurveillance transmises et, le cas échéant, des contrôles inopinés réalisés.

La conformité globale du système d'assainissement d'une agglomération est conditionnée au respect des trois conformités suivantes :

- conformité collecte (absence de rejet par temps sec, moins de 5 % des volumes d'eaux usées générés par l'agglomération durant l'année sont déversés directement au milieu naturel),
- conformité équipement (adéquation des charges polluantes reçues à la station d'épuration et des ouvrages de traitement mis en place),
- conformité performance (respect des normes de rejet en tenant compte du by-pass éventuel).

Adresse postale :  
Service de l'Eau Environnement Forêt  
Direction départementale  
des territoires  
BASE AVIGNON, CELLAS  
Adresse physique :  
Direction départementale  
des territoires  
Cité administrative  
Avenue du 7ème Gerle  
Avignon  
téléphone :  
04 88 17 85 00  
télécopie :  
04 88 17 82 82  
courriel :  
[direction@vaucluse.gouv.fr](mailto:direction@vaucluse.gouv.fr)  
internet :  
[www.vaucluse.gouv.fr](http://www.vaucluse.gouv.fr)

Au titre de l'année 2018, je vous informe que le système d'assainissement de **VILLELAURE** a été déclaré :


- au titre de la Directive ERU : **Non Conforme**
  - conformité collecte : Oui,
  - conformité équipement : Oui,
  - conformité performance : Non,
  
- au titre de la réglementation locale : **Non Conforme**
  - conformité collecte : Oui,
  - conformité équipement : Oui,
  - conformité performance : Non.

La raison de la non conformité est liée aux nombreux déversements d'eaux usées non traitées au milieu naturel par le déversoir d'orage tête de station (>5%).

Ce constat constitue un manquement à la réglementation susvisée. Conformément aux dispositions de l'article L.171-6 du code de l'environnement, vous disposez d'un délai de 15 jours pour faire valoir toute observation écrite, relative à ce constat, voire tout élément attestant de l'éventuelle mise en conformité.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

Pour le préfet et par délégation,  
pour la directrice départementale des territoires,

  
L'adjoint au chef du service  
Eau, Environnement et Forêt  
Jean-Marc COURDIER

Copie : Sous Préfecture, Commune de Villelaure, Exploitant





TOTAL HT

QUANTITE

N° HYDRANT	PHOTOGRAPHIES OCTOBRE 2017	PHOTOGRAPHIES NOVEMBRE 2017	PHOTOGRAPHIES JANVIER 2018	EMPLACEMENT	T Y P E	Marque de l'hydrant	Modèle de l'hydrant	Choc / Non Choc	S O R T I E S	VANNE	FONCTIONNE	Hydrant alimenté	P R E S S I O N	D é b i t r	D é M b a i x t	DISPONIBLE POUR SDIS	PIECES DEFECTUEUSES	PIECES MANQUANTES	VISIBILITE /PEINTURE	IDENTIFICATION /NUMEROTATION	OBSERVATIONS SMMI	OBSERVATIONS COMPLEMENTAIRES SMMI	PRECONISATIONS SMMI	TRAVAUX A REALISER
84147 1				PLACE DU GENERAL DE GAULLE / DEVANT MAIRIE	P I	BAYARD	EMERAUDE	NON	100/2X6 5	LOCALISEE	NON TESTEE	OUI	3	65+	65+	OUI	NON	NON	BONNE VISIBILITE	REALISEE	BON ETAT DE FONCTIONNEMENT		MAINTENANCE ANNUELLE	
84147 2				RD 973 ROUTE DE PERTUIS	P I	BAYARD	SAPHIR	NON	100/2X6 5	LOCALISEE	NON TESTEE	OUI	4	65+	65+	OUI	NON	NON	BONNE VISIBILITE	REALISEE	BON ETAT DE FONCTIONNEMENT		MAINTENANCE ANNUELLE	
84147 3				FACE 116 / RUE DE LA REINE LAURE	B I	PAM	KEYSER	NON	100	LOCALISEE	NON TESTEE	OUI	3	65+	65+	OUI	NON	NON	BONNE VISIBILITE	REALISEE	BON ETAT DE FONCTIONNEMENT		MAINTENANCE ANNUELLE	
84147 4				PARC DU CHATEAU	P I	BAYARD	EMERAUDE	NON	100/2X6 5	Non Localisée	NON TESTEE	OUI	5	65+	65+	OUI	NON	NON	A REALISER	A REALISER	EN ETAT DE FONCTIONNER, MANQUE D'ENTRETIEN GENERAL. NON CONFORME	PEINTURE NORMALISEE + NUMEROTATION SDIS	Remise en état de conformité. Remplacement des pièces mécaniques défectueuses, des joints haute pression. Remise en peinture normalisée avec numérotation	PEINTURE NORMALISEE + NUMEROTATION SDIS
87147 5				CHEMIN DU VALLON	P I	BAYARD	EMERAUDE	NON	100/2X6 5	LOCALISEE	NON TESTEE	OUI	3	65+	65+	OUI	NON	NON	BONNE VISIBILITE	REALISEE	BON ETAT DE FONCTIONNEMENT		MAINTENANCE ANNUELLE	
87147 6				FACE 769 / LIEU DIT LES GLENNETTES SUD	P I	BAYARD	EMERAUDE	NON	100/2X6 5	Non Localisée	NON TESTEE	OUI	3	65+	65+	OUI	NON	NON	BONNE VISIBILITE	REALISEE	BON ETAT DE FONCTIONNEMENT		MAINTENANCE ANNUELLE	
87147 7				DEVANT LE 392 / LIEU DIT LES GLENNETTES NORD	P I	BAYARD	EMERAUDE	NON	100/2X6 5	LOCALISEE	NON TESTEE	OUI	3	65+	65+	OUI	NON	NON	BONNE VISIBILITE	REALISEE	BON ETAT DE FONCTIONNEMENT		MAINTENANCE ANNUELLE	
87147 8				DEVANT LE 1256 / LIEU DIT LES GLENNETTES NORD	P I	BAYARD	SAPHIR	NON	100/2X6 5	Non Localisée	NON TESTEE	OUI	3	65+	65+	OUI	NON	NON	BONNE VISIBILITE	REALISEE	BON ETAT DE FONCTIONNEMENT		MAINTENANCE ANNUELLE	
84147 9				FACE 67 / CHEMIN DE DUCROS	P I	BAYARD	EMERAUDE	NON	100/2X6 5	Non Localisée	NON TESTEE	OUI	4	42	56	OUI	NON	NON	BONNE VISIBILITE	REALISEE	BON ETAT DE FONCTIONNEMENT	PRESSION NORMALISEE DEBIT NON NORMALISE	MAINTENANCE ANNUELLE	

N° HYDRANT	PHOTOGRAPHIES OCTOBRE 2017	PHOTOGRAPHIES NOVEMBRE 2017	PHOTOGRAPHIES JANVIER 2018	EMPLACEMENT	TYPÉ	Marque de l'hydrant	Modèle de l'hydrant	Choc / Non Choc	SORTIES	VANNE	FONCTIONNE	Hydrant alimenté	PRESSION	Débit	Débit	DISPONIBLE POUR SDIS	PIECES DEFECTUEUSES	PIECES MANQUANTES	VISIBILITE /PEINTURE	IDENTIFICATION /NUMEROTATION	OBSERVATIONS SMMI	OBSERVATIONS COMPLEMENTAIRES SMMI	PRECONISATIONS SMMI	TRAVAUX A REALISER
84147 10				RUE DE CALLIER / ANGLE CHEMIN DE DUCROS	P I	PAM	ATLAS +	NON	100/2X6 5	Non Localisée	NON TESTEE	OUI	3	65+	65+	OUI	NON	NON	BONNE VISIBILITE	REALISEE	BON ETAT DE FONCTIONNEMENT		MAINTENANCE ANNUELLE	
84147 11				COURS DU LUBERON	P I	BAYARD	SAPHIR	NON	100/2X6 5	LOCALISEE	NON TESTEE	OUI	7	65+	65+	OUI	NON	NON	BONNE VISIBILITE	REALISEE	BON ETAT DE FONCTIONNEMENT	REEMPLACEMENT SMMI JANVIER 2018 DEBIT ET PRESSION NORMALISES	MAINTENANCE ANNUELLE	
84147 12				ANGLES COURS DE LA REINE LAURE / COURS DU LUBERON	B I	BAYARD	KEYSER	NON	100	LOCALISEE	NON TESTEE	OUI	3	65+	65+	OUI	NON	NON	BONNE VISIBILITE	REALISEE	BON ETAT DE FONCTIONNEMENT		MAINTENANCE ANNUELLE	
84147 13				CHEMIN DES CURATES / ANGLE CHEMIN DE VERSAILLE	P I	PAM	ATLAS +	NON	100/2X6 5	LOCALISEE	NON TESTEE	OUI	4	65+	65+	OUI	NON	NON	BONNE VISIBILITE	REALISEE	BON ETAT DE FONCTIONNEMENT		MAINTENANCE ANNUELLE	
84147 14				COURS DE LA DURANCE / ANGLE CHEMIN DE VERSAILLE	P I	BAYARD	EMERAUDE	NON	100/2X6 5	Non Localisée	NON TESTEE	OUI	3	65+	65+	OUI	NON	NON	BONNE VISIBILITE	REALISEE	BON ETAT DE FONCTIONNEMENT		MAINTENANCE ANNUELLE	
84147 15				COURS DU MARDERIC / ANGLE TRAVERSE DU MISTRAL	P I	BAYARD	EMERAUDE	NON	100/2X6 5	Non Localisée	NON TESTEE	OUI	3	47	56	OUI	NON	NON	BONNE VISIBILITE	REALISEE	BON ETAT DE FONCTIONNEMENT	PRESSION NORMALISEE DEBIT NON NORMALISEE	MAINTENANCE ANNUELLE	
84147 16				RD 37 ROUTE D'ANSOUIZ / A 20m ANGLE DE RD 973	P I	BAYARD	SAPHIR	NON	100/2X6 5	LOCALISEE	NON TESTEE	OUI	3	38	50	OUI	NON	NON	BONNE VISIBILITE	REALISEE	BON ETAT DE FONCTIONNEMENT	PRESSION NORMALISEE DEBIT NON NORMALISEE	MAINTENANCE ANNUELLE	
84147 17				RD 973 LIEU DIT " LES VIEUX PRES "	P I	BAYARD	SAPHIR	NON	100/2X6 5	LOCALISEE	NON TESTEE	OUI	3	65+	65+	OUI	NON	NON	BONNE VISIBILITE	REALISEE	BON ETAT DE FONCTIONNEMENT		MAINTENANCE ANNUELLE	
84147 18				RD 37 ROUTE D'ANSOUIZ / DEVANT LE 638	P I	BAYARD	ANCIEN	NON	100/2X6 5	LOCALISEE	NON TESTEE	OUI	6	48	55	OUI	NON	NON	BONNE VISIBILITE	REALISEE	BON ETAT DE FONCTIONNEMENT	REEMPLACEMENT SMMI JANVIER 2018 PRESSION NORMALISEE DEBIT NON NORMALISEE	MAINTENANCE ANNUELLE	
84147 19				599 LES GLENETTES NORD / CHEMIN DU PASTRE	P I	BAYARD	EMERAUDE	NON	100/2X6 5	LOCALISEE	NON TESTEE	OUI	3	37	46	OUI	NON	NON	BONNE VISIBILITE	REALISEE	BON ETAT DE FONCTIONNEMENT	PRESSION NORMALISEE DEBIT NON NORMALISEE	MAINTENANCE ANNUELLE	

N° HYDRANT	PHOTOGRAPHIES OCTOBRE 2017	PHOTOGRAPHIES NOVEMBRE 2017	PHOTOGRAPHIES JANVIER 2018	EMPLACEMENT	TYPÉ	Marque de l'hydrant	Modèle de l'hydrant	Choc / Non Choc	SORTIES	VANNE	FONCTIONNE	Hydrant alimenté	PRESSION	Débit	Débit	DISPONIBLE POUR SDIS	PIECES DEFECTUEUSES	PIECES MANQUANTES	VISIBILITE /PEINTURE	IDENTIFICATION /NUMEROTATION	OBSERVATIONS SMMI	OBSERVATIONS COMPLEMENTAIRES SMMI	PRECONISATIONS SMMI	TRAVAUX A REALISER
84147 20				FACE 38 RUE DE LA SAVOURINE	PI	BAYARD	SAPHIR	OUI	100/2X65	LOCALISEE	NON TESTEE	OUI	4	65+	65+	OUI	NON	NON	BONNE VISIBILITE	BONNE VISIBILITE	BON ETAT DE FONCTIONNEMENT		MAINTENANCE ANNUELLE	
84147 21				DEVANT LE 887 LIEU DIT " LES GLENETTES SUB "	PI	PAM	ATLAS+	NON	100/2X65	Non Localisée	NON TESTEE	OUI	3	43	55	OUI	NON	NON	BONNE VISIBILITE	A REALISER	BON ETAT DE FONCTIONNEMENT	PRESSION NORMALISEE DEBIT NON NORMALISEE	MAINTENANCE ANNUELLE	
84147 22				FACE 862 LIEU DIT " LES GLENETTES NORD "	PI	PAM	HYDRO	NON	100/2X65	Non Localisée	NON TESTEE	OUI	3	65+	65+	OUI	NON	NON	BONNE VISIBILITE	REALISEE	BON ETAT DE FONCTIONNEMENT		MAINTENANCE ANNUELLE	
84147 23				RUE SEGURET	PI	BAYARD	EMERAUDE	NON	100/2X65	LOCALISEE	NON TESTEE	OUI	3	48	57	OUI	NON	NON	A REALISER	A REALISER	EN ETAT DE FONCTIONNER, MANQUE D'ENTRETIEN GENERAL, NON CONFORME	PEINTURE NORMALISEE + NUMEROTATION SDIS PRESSION NORMALISEE DEBIT NON NORMALISEE	Remise en état de conformité. Remplacement des pièces mécaniques défectueuses, des joints haute pression. Remise en peinture normalisée avec numérotation	PEINTURE NORMALISEE + NUMEROTATION SDIS
84147 24				DEVANT LES 276 LIEU DIT " LES VERGERS DU BOIS "	PI	BAYARD	SAPHIR	NON	100/2X65	Non Localisée	NON TESTEE	OUI	3	65+	65+	OUI	NON	NON	BONNE VISIBILITE	REALISEE	BON ETAT DE FONCTIONNEMENT		MAINTENANCE ANNUELLE	
84147 25				RD 37 ROUTE D'ANSOUES / DEVANT LE 1054	PI	BAYARD	SAPHIR	NON	100/2X65	LOCALISEE	NON TESTEE	OUI	3	65+	65+	OUI	NON	NON	BONNE VISIBILITE	BONNE VISIBILITE	BON ETAT DE FONCTIONNEMENT		MAINTENANCE ANNUELLE	
84147 26				LOTISSEMENT LES GRENACHES	PI	PAM	ATLAS	OUI	100/2X65	Non Localisée	NON TESTEE	OUI	4	65+	65+	OUI	NON	NON	BONNE VISIBILITE	REALISEE	BON ETAT DE FONCTIONNEMENT		MAINTENANCE ANNUELLE	
84147 27				LA MAISON DU PARC AUX CYPRES	PI	PAM	ATLAS+	NON	100/2X65	LOCALISEE	NON TESTEE	OUI	4	65+	65+	OUI	NON	NON	A REALISER	A REALISER	EN ETAT DE FONCTIONNER, MANQUE D'ENTRETIEN GENERAL, NON CONFORME	PEINTURE NORMALISEE + NUMEROTATION SDIS	Remise en état de conformité. Remplacement des pièces mécaniques défectueuses, des joints haute pression. Remise en peinture normalisée avec numérotation	PEINTURE NORMALISEE + NUMEROTATION SDIS
84147 28				RUE SAVOURINE COTE PONT DU CANAL	PI	BAYARD	SAPHIR	NON	100/2X65	LOCALISEE	NON TESTEE	OUI	3	65+	65+	OUI	NON	NON	A REALISER	A REALISER	EN ETAT DE FONCTIONNER, MANQUE D'ENTRETIEN GENERAL, NON CONFORME	PEINTURE NORMALISEE + NUMEROTATION SDIS	Remise en état de conformité. Remplacement des pièces mécaniques défectueuses, des joints haute pression. Remise en peinture normalisée avec numérotation	PEINTURE NORMALISEE + NUMEROTATION SDIS
84147 29				95 COURS FORBIN DE JANSON	BI	BAYARD	KEYSER	NON	100	LOCALISEE	NON TESTEE	OUI	3	65+	65+	OUI	NON	NON	A REALISER	A REALISER	EN ETAT DE FONCTIONNER, MANQUE D'ENTRETIEN GENERAL, NON CONFORME	PEINTURE NORMALISEE + NUMEROTATION SDIS	Remise en état de conformité. Remplacement des pièces mécaniques défectueuses, des joints haute pression. Remise en peinture normalisée avec numérotation	PEINTURE NORMALISEE + NUMEROTATION SDIS

N° HYDRANT	PHOTOGRAPHIES OCTOBRE 2017	PHOTOGRAPHIES NOVEMBRE 2017	PHOTOGRAPHES JANVIER 2018	EMPLACEMENT	T Y P E	Marque de l'hydrant	Modèle de l'hydrant	Choc / Non Choc	S O R T I E S	VANNE	FONCTIONNE	Hydrant alimenté	P R E S S I O N	D é b i t a r	D é M b a r i x t	DISPONIBLE POUR SDIS	PIECES DEFECTUEUSES	PIECES MANQUANTES	VISIBILITE /PEINTURE	IDENTIFICATION /NUMEROTATION	OBSERVATIONS SMMI	OBSERVATIONS COMPLEMENTAIRES SMMI	PRECONISATIONS SMMI	TRAVAUX A REALISER
84147 30				ANGLES COURS DE LA REINE ET RUE ST JOSEPH	B I	BAYARD	KEYSER	NON	100	LOCALISEE	NON TESTEE	OUI	3	65+	65+	OUI	NON	NON	BONNE VISIBILITE	REALISEE	BON ETAT DE FONCTIONNEMENT		MAINTENANCE ANNUELLE	
84147 31				CHEMIN DE CAILLER							NON TESTEE		X	X	X						INTROUVABLE		INTROUVABLE	
84147 32				ANCIENNE MAISON RETRAITE	P I	BAYARD	SAPHER	NON	100/2X65	LOCALISEE	NON TESTEE	OUI	3	65+	65+	OUI	NON	NON	BONNE VISIBILITE	REALISEE	BON ETAT DE FONCTIONNEMENT		MAINTENANCE ANNUELLE	
84147 INC 1				DOUBLON 21																				

A l'ett de Mr ROBERT

Commune De VILLELAURE

COMMUNE DE VILLELAURE



Date d'intervention	Photos OCTOBRE 2017	Photos JANVIER 2018	Photos JANVIER 2018 / 1	Photos JANVIER 2018 / 2	Photos JANVIER 2018 / 3	Photos JANVIER 2018 / 4	N°	Type	Emplacement	Marque	Type	NON CHOC	PESAGE INDIVIDUEL			TRAVAUX EFFECTUES	OBSERVATIONS SMMI	CONFORMITE	
													Vanne	PRESSION	DEBIT 1BAR				DEBIT MAX
25 + 26 + 31/01/2018							84147.11	PI 100	COURS DU LUBERON	BAYARD	SAPHIR	NON CHOC	L O C A L I S E E	7	88	89	REMPLACEMENT DE PI DE TYPE PAM ANCIEN NON CHOC DN 100 PAR PI BAYARD SAPHIR NON CHOC DN 100 / TERRASSEMENT + DEPOSE ANCIEN PI + POSE PLATINE DE REDUCTION ISODEX + POSE REHAUSSE 0.15 + POSE NOUVEAU PI + REMBLAYAGE PAR TOUT VENANT/TERRIE PROPRIE + ESSAIS SOUS PRESSION + DAMAGE + POSE D'UNE DALLE DE REFLECTION ET MAINTEN PI BETON + REFLECTION TROCTEUR PAR BETON + NUMEROTATION + NETTOYAGE DE LA CHAUSSE	BON ETAT DE FONCTIONNEMENT. DEBIT ET PRESSION NORMAISEE	CONFORME A LA NORME DE POSE. CONFORME A LA NORME MATERIEL MAINTENANCE ANNUELLE
25 + 26 + 31/01/2018							84147.18	PI 100	RD 37 ROUTE D'ANSOULIS / DEVANT LE 638	BAYARD	SAPHIR	NON CHOC	L O C A L I S E E	6	48	55	REMPLACEMENT DE PI DE TYPE PAM ANCIEN NON CHOC DN 100 PAR PI BAYARD SAPHIR NON CHOC DN 100 / TERRASSEMENT + DEPOSE ANCIEN PI + POSE PLATINE DE REDUCTION ISODEX + POSE REHAUSSE 0.15 + POSE NOUVEAU PI + REMBLAYAGE PAR TOUT VENANT/TERRIE PROPRIE + ESSAIS SOUS PRESSION + DAMAGE + POSE D'UNE DALLE DE REFLECTION ET MAINTEN PI BETON + NUMEROTATION + NETTOYAGE DE LA CHAUSSE	BON ETAT DE FONCTIONNEMENT. PRESSION NORMAISEE DEBIT NON NORMALISEE	CONFORME A LA NORME DE POSE. CONFORME A LA NORME MATERIEL MAINTENANCE ANNUELLE

LE GERANT  
PHILIPPE GATTEBOIS



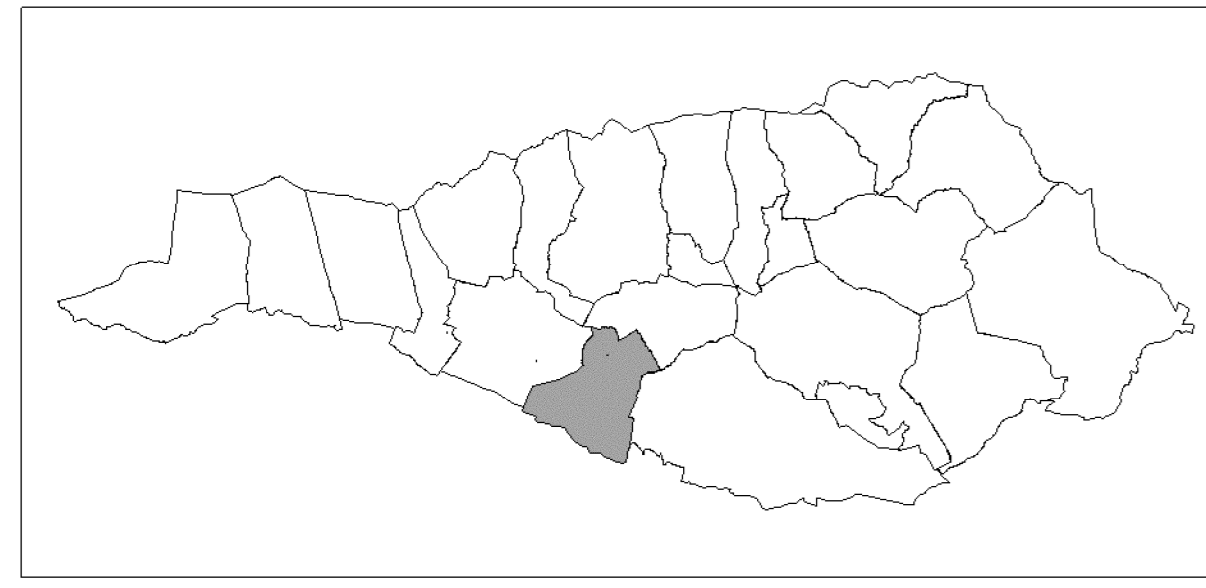
DEPARTEMENT DE VAUCLUSE



Syndicat Durance Luberon

299, Rue Louis Turcan  
84120 PERTUIS  
Téléphone : 04 90 79 37 01 / Télécopieur : 04 90 79 33 08

PLAN DU RESEAU D EAU POTABLE  
COMMUNE DE VILLELAURE



Plan		
Réalisé par : P& F.	Référence :	Syndicat D.L. Régie des eaux 209, Ave Jean Moulin 84120 PERTUIS
Validé par : P& F.	26/05/2020	




Diamètre des conduites sur la Commune :

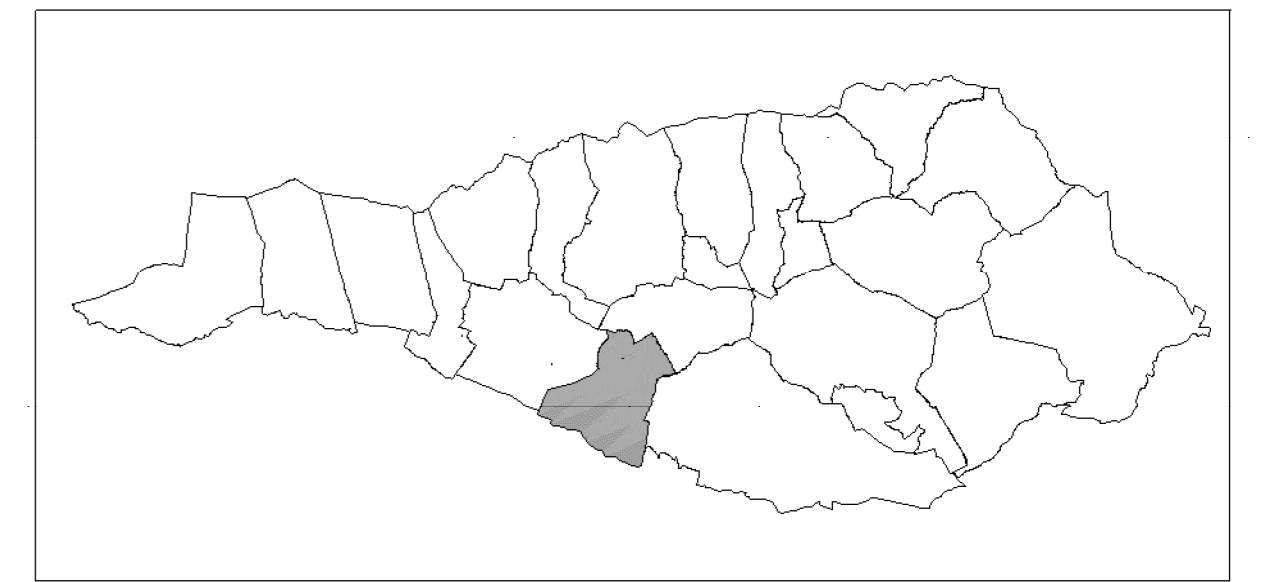
- 20 mm
- 25 mm
- 40 mm
- 50 mm
- 60 mm
- 80 mm
- 100 mm
- 150 mm
- 200 mm
- 250 mm

Commune de VILLELAURE EXPORT

Echelle : 1/3500




200 m



Plan		
Réalisé par : P&F	Référence :	Syndicat D.L. Régie des eaux 209, Ave Jean Moulin 84120 PERTUIS
Validé par : P&F	26/05/2020	<b>Durance Luberon</b> <i>L'eau, un Service Public</i>

LEGENDE	
	Gravitaire
	Refoulement
	Tronçon de réseau Eaux Usées
	Gravitaire (tracé supposé)
	Séparatif Eaux Usées



Diamètre des conduites sur la Commune :

- 90 mm
- 100 mm
- 125 mm
- 150 mm
- 160 mm
- 200 mm
- 250 mm
- 300 mm
- 400 mm
- 450 mm
- 500 mm
- 600 mm
- 700mm
- 1000 mm
- 1100 mm